

Les prix des services de télécoms enregistrent une baisse de 34% entre 2008 et 2011

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 14-02-2012 22:01:56

Les prix des services de télécommunications, mesurés par l'indice composite, ont connu globalement une baisse de 34% pour la période allant de 2008 à 2011, selon une étude de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) rendue publique lundi.

La méthodologie adoptée par l'ANRT pour mesurer cette évolution s'inspire de celle mise en place par certains régulateurs et institutions internationales, comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission européenne, ainsi que de celle adoptée par le Haut commissariat au plan, indique un communiqué de l'Agence.

Les résultats issus de cette étude pour les différents sous-indices, ainsi que pour l'indice composite ont été calculés par opérateur, puis agrégés pour refléter l'ensemble du marché, précise le texte, ajoutant que cette étude sera actualisée annuellement.

Ainsi, pour mesurer cette évolution, l'ANRT a mis en place un indice global résultant de trois indices, à savoir un indice des prix du mobile (prépayé et post-payé), un indice des prix du fixe grand public (fixe grand public et haut débit fixe grand public) et un indice des prix du fixe Affaires (fixe affaires et haut débit affaires).

Concernant le mobile, l'indice des prix du mobile (post-payé et prépayé) a connu une baisse significative atteignant près de 37%. Cette évolution est le résultat de baisses successives des prix constatées particulièrement à partir de 2010.

Les utilisateurs du mobile ont pu bénéficier de la pérennisation des doubles et triples recharges chez certains opérateurs, de l'alignement du tarif off-net (communications inter-opérateurs) sur le tarif on-net (communications intra-opérateur), de l'augmentation des bonus permanents sur les offres prépayées, de l'introduction de la facturation à la seconde, de la baisse des tarifs internationaux et de la baisse du tarif à la minute pour les offres prépayées.

Une baisse de 24% a concerné l'indice des prix relatif au marché du fixe grand public, une évolution due principalement aux baisses régulières des tarifs internationaux, à l'augmentation des bonus dans les recharges des forfaits bloqués et aux offres des opérateurs de réseaux fixes de nouvelle génération.

L'indice des prix du haut débit grand public a, lui aussi, enregistré une baisse de 56% depuis 2008, laquelle baisse a été accompagnée d'une montée en débits pour les utilisateurs concernés.

S'agissant du marché Affaires (entreprises et professionnels), il a également connu une baisse de l'ordre de 45% pour ce qui est de l'indice des prix du fixe Affaires et de 56% concernant l'indice des prix du haut débit Affaires.

MAPF